

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Confinement du Grand Libreville redéfinir les contours ?

UNE interrogation pertinente à plus d'un titre. Car, une semaine après la mise sous cloche de Libreville et ses environs, de nombreuses insuffisances et lacunes persistent.

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

QUEL constat peut-on dresser au terme de la première semaine du confinement du Grand Libreville ? Le moins que l'on puisse dire est que d'aucuns ont eu beaucoup de mal à s'y conformer. Entre les populations qui continuent à sortir de chez elles sans motifs valables et raisonnables, les imprécisions et tâtonnements dans l'action gouvernementale et les lenteurs dans l'application des mesures d'accompagnement destinées à soulager les populations face aux difficultés générées par le contexte du coronavirus, difficile de croire que les objectifs escomptés ont été atteints. Une situation inhérente, en grande partie, au non-respect par les habitants du Grand Libreville des règles édictées, en dépit du déploiement des forces de défense et de sécurité depuis le 12 avril dernier. Pour preuve, dans certaines parties de la capitale gabonaise et de ses environs, la vie continue à se dérouler comme si de rien n'était

(Lire ci-contre). Pour leur défense, certains habitants mettent en avant la nécessité de trouver leur pitance quotidienne. Un argument bien léger aux yeux de certains, tant les enjeux sanitaires sont énormes. Pour cette catégorie, la nécessité de freiner la propagation du virus, et donc de sauvegarder l'intérêt général, doit prévaloir, en cette période exceptionnelle.

Qu'à cela ne tienne, derrière ces comportements inci-

riques et irresponsables, difficile d'occulter la responsabilité du gouvernement. Car, dans une certaine mesure, quelques-unes de ces décisions ont contribué à favoriser la circulation des individus. Il en est ainsi, pour de nombreux Librevillois, de la

Pour preuve, dans certaines parties de la capitale gabonaise et de ses environs, la vie continue à se dérouler comme si de rien n'était

mise en circulation des bus de sociétés de transport public. Cette facilité, selon eux, prioritairement destinée aux personnels soignants, aux éléments des forces de défense et de sécurité et aux citoyens en situation d'urgence sanitaire ou sociale, mériterait d'être appliquée avec plus de rigueur. En ce sens que, pensent-ils, les personnels assurant la continuité des services essentiels devraient obligatoirement brandir leurs laissez-passer, pour avoir accès aux bus. Toute chose devant éviter que des individus ne profitent de la gratuité des transports publics pour circuler librement dans le Grand Libreville.

De même, nombreux sont ceux qui estiment que l'ouverture des marchés tous les jours de la semaine a favorisé, d'une certaine façon, les déplacements des habitants de la capitale. Tout comme la liste jugée "pléthorique" des services dits essentiels des secteurs public, parapublic et privé élaborée par le gou-

vernement.

Autant de failles, à en croire plus d'un, tendant à démontrer que l'équipe gouvernementale n'a pas pu et su anticiper les difficultés de la situation endurées actuellement par les populations. Même s'il faut bien reconnaître qu'aucun gouvernement n'aurait pu prévoir objectivement l'ampleur des effets dommageables induits par le Covid-19.

Bref, c'est dire la nécessité, pour l'équipe gouvernementale, de redéfinir et de préciser certains contours tout en procédant à des réajustements. Sans omettre l'œuvre inlassable de pédagogie à l'endroit des populations. Lesquelles doivent, enfin, faire preuve de civisme en comprenant que l'heure est grave. Et qu'il importe, pour le bien de tous, de respecter le confinement et les mesures barrières.



Photo: L.R.A./L'Union

Une image de la voie publique à Libreville depuis le début du confinement et de la distanciation sociale, ce qui est tout à fait irresponsable

LES GRANDES LIGNES DU CONFINEMENT

- On entend par Grand Libreville, les communes de Libreville proprement dite, Dwendo, Akanda, Ntoum et la station balnéaire de la Pointe-Denis.
- Le confinement du Grand Libreville ainsi délimité prend effet à compter de ce dimanche 12 avril à 24h. Il durera 14 jours et pendant cette période aucune circulation n'est autorisée ni au sein des arrondissements, ni à l'extérieur de cet espace territorial, à l'exception des services essentiels qui seront munis d'un laissez-passer.
- Les populations sont tenues de rester chez elles. Les seules sorties autorisées en dehors du cadre résidentiel doivent obéir aux besoins en alimentation, santé, approvisionnement en eau et pour les inhumations.
- S'agissant des personnels des institutions, des administrations et des entreprises non listées dans la catégorie des services dits essentiels cités ci-dessus sont également appelés à rester chez eux et à privilégier le télétravail ou les visioconférences. Ils pourraient bénéficier, pour nécessités de service, de laissez-passer spéciaux.

Source : Documentation l'union

Libreville : faut-il

C'est quoi la doctrine, finalement ?

MBAASSOUME
Libreville/Gabon



LA double scène, hier, illustre toute la difficulté à comprendre la doctrine derrière le confinement du Grand Libreville, qui entre ce lundi dans sa deuxième et, a priori, dernière semaine.

Acte 1 : il est un peu plus de 8 heures. Un automobiliste ralentit à la vue du contrôle de police sur le boulevard Paul-Marie Yembit, à la hauteur de l'UOB, s'arrête pour tendre son laissez-passer. C'est à peine si l'agent y jette un coup d'œil. Il lui demande plutôt s'il est disposé à déposer à Nkembo une dame d'un certain âge attendant sur le trottoir. Ce que, au passage, accepte de bonne grâce en ce jour du Seigneur l'automobiliste, un peu surpris toutefois du relâchement des contrôles, des véhicules comme des piétons, à ce poste.

Acte 2 : il est midi passé. Changement de décor. Plus personne ne passe sans montrer patte blanche : autorisations de circuler et pièce d'identité correspondante. Des piétons sans laissez-passer sont même embarqués à bord d'un camion, sans qu'on sache le sort qui leur sera réservé. D'autres sont



Photo : Wilfried MBINAH

tenus de ne pas bouger, masqués au visage ou pas.

Nous aurions tort d'oublier que c'est grâce à son caractère extrêmement sévère si le confinement a donné ou est en train de donner des résultats satisfaisants sous d'autres cieux.

Depuis son entrée en vigueur voilà une semaine, le confinement du Grand Libreville semble appliqué à la carte (lire ci-dessous). Rien de drastique comme on aurait pu l'imaginer dans un tel schéma. Ce qui augure mal de sa réussite. Et justifie donc le souci

des autorités d'en rédéfinir les contours, conscientes par ailleurs des obstacles inhérents à notre mode de vie.

Reste qu'il n'est pas possible d'accepter autant de trous dans la raquette. Faudrait-il, comme cela se passe ailleurs, et parce qu'on estime cette sanction fort dissuasive, frapper les contrevenants au porte-monnaie ? Les emmener pour un petit séjour au poste ? Et envisager pour ces derniers une punition plus sévère en cas de récidive ?

Nous aurions tort d'oublier que c'est grâce à son caractère extrêmement sévère si le confinement a donné ou est en train de donner des résultats satisfaisants sous d'autres cieux.

ment. Du monde un peu partout. On continue de faire fi des gestes barrières et très grave.

Rien n'a changé au quartier

ONDOUBANTSIBAH
Libreville/Gabon

AU début de l'épidémie du coronavirus au Gabon, les autorités ont annoncé une batterie de mesures en vue d'empêcher une propagation du virus dans le pays. Parmi celles-ci, la fermeture des débits de boissons et l'interdiction de circuler entre 19h30 et 06 h du matin.

Au fil des jours, le nombre de contaminations a augmenté au Gabon. L'inquiétude et l'anxiété ont commencé, au point d'interpeller les pouvoirs publics. D'où de nouvelles mesures. La plus spectaculaire d'entre elles aura été le confinement total du

Grand Libreville. Dans l'entendement du gouvernement, la circulation entre la commune de Libreville et les communes environnantes (Owendou, Akanda Ntoum, tout comme la station balnéaire de la Pointe-Denis) devra être interdite, exceptés les agents des "services essentiels"...

Pourquoi le gouvernement ne prend pas des dispositions pour faire appliquer ses propres mesures dans les quartiers ?

"M'adressant aux citoyens des quatre

communes concernées, le gouvernement vous demande de rester chez vous pendant cette période de confinement", avait dit le Premier ministre. D'aucuns avaient pensé que des dispositions allaient être prises pour amener les gens à effectivement rester chez eux.

Malheureusement, plus d'une semaine après le début de l'état d'urgence, la vie continue presque normalement dans les quartiers. Les populations appelées à rester chez elles sont dehors. Certains tenanciers des débits de boissons officiellement fermés ont trouvé le moyen de contourner la mesure. Mieux, plusieurs particuliers ont transformé leurs domiciles en débits

de boissons ; etc.

Récemment, il a été décrété que le port du masque serait obligatoire à chaque sortie. Mais à ce jour, on voit de nombreuses personnes déambuler dans les quartiers (et même au-delà), sans masque.

Pourquoi le gouvernement ne prend pas des dispositions pour faire appliquer ses propres mesures dans les quartiers ? "Les forces de sécurité, en cette période d'état d'urgence, sont autorisées à rentrer dans les domiciles", avait averti le chef du gouvernement. Et un internaute de renchérir : "Comment pourront-elles aller dans les domiciles, alors qu'elles ne sont même pas présentes dans les quartiers ?"



Photo : F. M. MOMBO / L'Union